

**CPR-170316**  
**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**COMITÉ DES PROGRAMMES**  
**Réunion du 16 mars 2017**  
**13 h 30**  
**Salle 136 Pavillon Léopold-Tailon**  
**Campus de Moncton**

**PRÉSENCES :**

Hector Adégbidi (à distance)	Marthe Robichaud
Nicolette Belliveau	André Samson, président
Olivier Clarisse	Jean-François Thibault
Jean-Jacques Doucet	Lynne Castonguay, secrétaire
Pierrette Fortin (à distance)	Pascal Robichaud, registraire
Guillaume Pelletier	

**Personnes excusées :** Marianne Cormier, Jean-Jacques Doucet

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 33.

**2. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R : 01-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

#### 4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-170209**

##### Corrections

Page 6, point 18, dans la résolution R:07, il faut lire : ... régimes...

Page 7, troisième puce, il faut lire : ...cours de langue...

Page 8, point 19, 6<sup>e</sup> paragraphe, il faut lire : ... cours du CCNB...

##### **R : 02-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« *Que le procès-verbal CPR-170209 soit adopté tel qu'il a été corrigé.* »

Vote sur R02

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

**ADOPTÉE**

#### 5. **RECONFIGURATION DES PROGRAMMES**

Aucun nouveau document.

#### 6. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-170209**

##### 6.1 **(17) Suivi à la résolution 09-SAC-160311 du Sénat académique – modalités de codirection de thèse (doc. 24/16-17)**

Aucun nouveau document.

##### 6.2 **(19) Entente interinstitutionnelle entre l'UdeM et le CCNB – Reconnaissance des crédits du CCNB au Baccalauréat en gestion de l'information (doc. 26/16-17)**

Aucun nouveau document.

#### 7. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-170112**

##### 7.1 **(19) Équivalences dans le Portail de cours du Conseil sur les accords de transfert du Nouveau-Brunswick (doc. 21 et 21A/16-17)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente une note de service qui a été envoyée à la RDD, à la RVD et diverses personnes ciblées. Cette note porte sur les ententes interinstitutionnelles relatives à des programmes d'études. La note présente la procédure utilisée en vue de l'approbation de l'entente au Comité des programmes. Il s'agit d'un outil important pour les membres du Comité des programmes.

7.2 **(21) Modifications à la banque de cours GEOG et aux programmes de géographie (doc. 23 et 23A/16-17)**

La Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) propose la création d'un cours et la modification d'un cours, ce qui entraîne des modifications dans le profil du programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie). Le VRER présente les changements proposés. On note que le titre du nouveau cours est *Territoire et développement*. Le Comité des programmes note que les suggestions proposées dans le CPR-170112 ont été retenues.

Les propositions suivantes ont été mises aux voix.

**R : 03-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte la création du cours GEOG3313 Territoire et développement. »*

Vote sur R03

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 04-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEOG. »*

Vote sur R04

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 05-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale (GEOG). »*

Vote sur R05

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 06-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie. »*

Vote sur R06

Unanime

**ADOPTÉE**

**8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-161202**

**8.1 (20) Conditions d'admission aux mineures (doc. 11/16-17)**

Aucun nouveau document.

**8.2 (27) Modifications au B.A. (majeure en anglais) et aux objectifs de formation générale (OFG) des cours d'anglais (doc. 18/16-17)**

Aucun nouveau document.

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-161007**

**9.1 (17) Modifications aux préalables du cours FSCI1333 (doc. 1/16-17)**

Aucun nouveau document.

**10. AFFAIRES DÉCOULANT DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160311**

**10.1 Projet de règlement sur le plan de cours – 2<sup>e</sup> cycle (doc. 33, 33A et 33B/15-16)**

Aucun nouveau document.

**11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160412**

**11.1 (21) Transfert en blocs de crédits du CCNB au programme de majeure en criminologie (doc. 47 et 47A/15-16)**

Aucun nouveau document.

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-151106**

**12.1 (17) Renouvellement de la banque de cours OFG – HIST (doc. 8/15-16)**

Aucun nouveau document.

**13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-150416**

**13.1 (30) Formulaires du Comité des programmes**

Aucun nouveau document.

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124**

**14.1 (15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7 et 7A/13-14)**

Le VRER rappelle que le Comité des programmes avait examiné ce dossier en janvier 2014. Certaines suggestions avaient été proposées. On note que le préambule, la durée du programme et les objectifs du programme ont été révisés.

Le Comité des programmes propose des corrections mineures dans les objectifs du programme :

- Formulaire CPR-2 et Formulaire CPR-9, au point 2.1, il faut lire : « Au terme de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

**R : 07-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Doctorat en sciences de la vie. »*

Vote sur R07

Unanime

**ADOPTÉE**

**Suivi : Faculté des sciences**

**15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927**

**15.1 (22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

**16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**

**16.1 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Aucun nouveau document.

**17. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT 2.3 – BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE ET MINEURE (doc. 29/16-17)**

Le VRER présente les modifications proposées au règlement 2.3 des règlements universitaires. Ce règlement porte sur le baccalauréat avec majeure et mineure. On explique qu'il y a deux types de majeures, soit la majeure proprement dite et la majeure avec distinction. Dans les deux cas, la majeure est associée à une mineure.

Au règlement 2.3.1, on explique la structure des majeures.

Sur le fond : le Comité des programmes est d'accord avec le sens des précisions.

Sur la forme : le Comité des programmes propose des changements mineurs.

- Le titre : Structure des majeures
- Un premier sous-titre placé au début du premier paragraphe : Majeure proprement dite
- Un deuxième sous-titre au début du deuxième paragraphe : Majeure avec distinction
- Le règlement proposé 2.3.1.1 est biffé.

**R : 08-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au règlement 2.3 – Baccalauréat avec majeure et mineure. »*

Vote sur R08

Unanime

**ADOPTÉE**

**18. MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PROGRAMME DE B.A.-B.ÉD. (MAJEURE EN ANGLAIS) (doc. 30/16-17)**

Le VRER présente les trois modifications proposées au programme de B.A.-B.ÉD. (Majeure en anglais) : (1) l'ajout du cours ANGL4320 dans la liste des cours obligatoires (il s'agit d'une correction au répertoire); (2) l'ajustement de 27 crédits au lieu de 30 crédits pour les cours à option afin de rendre le programme plus autoportant; (3) rajouter les cours ANGL2200 et ANGL3900 à la liste B (où ils auraient dû figurer).

Le doyen de la FASS rappelle que le programme était l'un des premiers programmes reconfigurés (2008). Le programme reconfiguré a été lancé en 2014 et les changements reflètent l'évolution du programme.

**18. MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PROGRAMME DE B.A.-B.ÉD. (MAJEURE EN ANGLAIS) (doc. 30/16-17) (suite)**

Le Comité des programmes discute longuement du choix de six crédits parmi les cours ANGL2200, ANGL2131 et ANGL2132. Le Comité considère que le cours ANGL2131 est pratiquement obligatoire, car il est un préalable au cours ANGL2132. Donc le choix de l'étudiant est soit ANGL2200 et ANGL2131 ou ANGL2131 et ANGL2132. En ce sens, le cours ANGL2131 est obligatoire.

Le Comité des programmes souhaite que la structure du programme indique plus clairement que ce cours est obligatoire.

**Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales**

**19. ÉQUIVALENCES DE COURS POUR TRANSFERT DE CRÉDIT – ENTENTE ENTRE L'UDEM ET LE CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP (DEC-BACC EN SCIENCE INFIRMIÈRE) (doc. 31/16-17)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente l'entente entre l'Université de Moncton et le Cégep de Rivière-du-Loup portant sur le programme de Techniques de soins infirmiers et le baccalauréat en science infirmière de l'Université de Moncton. Il explique que ce projet est en chantier depuis un certain temps et que les parties prenantes ont donné leur accord au projet, notamment la Faculté des sciences.

L'entente établit les modalités de transferts de crédits en bloc et définit les responsabilités des deux établissements dans la mise en œuvre du transfert.

Quelques membres mentionnent que l'entente est perpétuelle et se renouvèlera automatiquement d'année en année. On rappelle que des évaluations quinquennales sont prévues et que la première évaluation aura lieu en 2022.

**R : 09-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes approuve le protocole d'entente pour le transfert de crédits en bloc du programme de Techniques de soins infirmiers du Cégep de Rivière-du-Loup au programme de Baccalauréat en science infirmière de l'Université de Moncton. »*

Vote sur R09

Unanime

**ADOPTÉE**

**20. CRÉATION D'UNE MINEURE EN ESPAGNOL (doc. 32/16-17)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le projet de création de la Mineure en espagnol. Il explique que cette formation compte 24 crédits et prévoit un semestre d'études à l'étranger. Le Comité note que l'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours réussis à la Universidad de Valladolid. Les crédits d'équivalences ne sont pas transférables à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

**R : 10-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en espagnol. »*

Vote sur R10

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 11-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve de la création de la Mineure en espagnol, le Comité des programmes accepte la création du cours ESPA3999 Formation linguistique avancée. »*

Vote sur R11

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 12-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ESPA. »*

Vote sur R12

Unanime

**ADOPTÉE**

**21. MODIFICATION DES PROGRAMMES EN CRIMINOLOGIE (doc. 33/16-17)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente – dans un contexte d'amélioration continue – les modifications proposées aux programmes en criminologie. Il s'agit de créer quatre nouveaux cours et d'abolir trois cours existants. Les modifications reflètent l'évolution des programmes.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.



21. **MODIFICATION DES PROGRAMMES EN CRIMINOLOGIE (doc. 33/16-17) (suite)**

**R : 13-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : CRIM2001 Justice criminelle; CRIM3070 Délinquance juvénile; CRIM3900 Séminaire thématique crim. I; et CRIM4900 Séminaire thématique crim. II. »*

Vote sur R13

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 14-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours suivant CRIM3000 Système carcéral canadien. »*

Vote sur R14

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 15-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : CRIM2000 Justice pénale; CRIM3010 Jeunes contrevenants; CRIM4060 Actualité et débats crim. »*

Vote sur R15

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 16-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Majeure en criminologie et de la Mineure en criminologie. »*

Vote sur R16

Unanime

**ADOPTÉE**

**21. MODIFICATION DES PROGRAMMES EN CRIMINOLOGIE (doc. 33/16-17) (suite)**

**R : 17-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle CRIM. »*

Vote sur R17

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 18-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »*

Vote sur R18

Unanime

**ADOPTÉE**

**22. MODIFICATION DES PROGRAMMES EN ÉTUDES FRANÇAISES (doc. 34/16-17)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les documents relatifs à la création de deux cours en littérature, soit *Roman policier* et *Litt. des femmes en Acadie*, et l'abolition de deux cours en littérature ainsi que les modifications aux divers programmes que ces créations et abolitions entraînent.

**R : 19-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte la création des cours LITT3000 Roman policier et LITT3300 Litt. des femmes en Acadie. »*

Vote sur R19

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 20-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours LITT3673 Le conte populaire en Acadie et LITT3675 Légendes et récits de croyance. »*

Vote sur R20

Unanime

**ADOPTÉE**

**22. MODIFICATION DES PROGRAMMES EN ÉTUDES FRANÇAISES (doc. 34/16-17)  
(suite)**

**R : 21-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires) de Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises) et de la Mineure en études françaises. »*

Vote sur R21

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 22-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle LITT. »*

Vote sur R22

Unanime

**ADOPTÉE**

**23. MODIFICATIONS AU B.A. AVEC SPÉCIALISATION EN SCIENCES DU LANGAGE  
(doc. 35/16-17)**

Le Comité des programmes passe en revue les documents relatifs aux modifications proposées au B.A. avec spécialisation en sciences du langage. Essentiellement, les modifications consistent à modifier le sigle du cours portant sur la recherche en linguistique, à modifier le nombre de crédits attribués au Projet en linguistique, à ajouter trois crédits de cours à option de niveau 2000, et de modifier la liste des cours de littérature dans les disciplines connexes ainsi que la banque de cours de formation générale.

Le Comité note que le cours Projet en linguistique passe de 6 crédits à 3 crédits. Ce changement permettra aux étudiantes et aux étudiants d'ajouter un cours à leur formation. Le cours comptait 3 crédits avant le projet de la reconfiguration et le département considère qu'il s'agit d'une meilleure formule.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

23. **MODIFICATIONS AU B.A. AVEC SPÉCIALISATION EN SCIENCES DU LANGAGE (doc. 35/16-17) (suite)**

**R : 23-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte la création des cours LING3600 La recherche en linguistique et LING4700 Projet en linguistique. »*

Vote sur R23

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 24-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours LING2900 La recherche en linguistique et LING4600 Projet en linguistique. »*

Vote sur R24

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 25-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en sciences du langage. »*

Vote sur R25

Unanime

**ADOPTÉE**

**R : 26-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle LING. »*

Vote sur R26

Unanime

**ADOPTÉE**

**23. MODIFICATIONS AU B.A. AVEC SPÉCIALISATION EN SCIENCES DU LANGAGE (doc. 35/16-17) (suite)**

**R : 27-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG-6). »*

Vote sur R27

Unanime

**ADOPTÉE**

**24. COURS SURANNÉS - COURS PAS OFFERTS DEPUIS PLUS DE QUATRE ANS (doc. 36/16-17)**

Le Comité des programmes note que, selon la *Politique sur la création et l'abolition de cours*, tous les cours qui n'ont pas été offerts depuis quatre ans seront abolis. Par l'entremise du Registrariat, les facultés et campus ont fourni la liste de cours qui n'ont pas été offerts depuis quatre ans. Les facultés et campus suivants ont remis leur liste :

- Faculté des arts et des sciences sociales
- Faculté de droit
- Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
- Faculté d'ingénierie
- Faculté d'administration
- Campus de Shippagan
- Campus d'Edmundston

**R : 28-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours surannés suivants : GIZC3800 Intro à l'éducation environ.; DROI3125 Méthodes comparatives et droit; DROI3400 Les recours; FRLS2532 Développement du vocabulaire; LING7810 Questions de linguistique; LITT7340 Ethnolittérature acadienne; LITT7410 Critique littéraire; MUSI3022 Solfège et dictée V; NUAL6203 Services de nut/alim.; PSYC4300 Questions en psycho. cognitive; PSYC6401 Séminaire psyc. expérimentale; PSYC6413 Questions en psycho. cognitive; PSYC6605 Questions en psycho. développement; SINF2923 Soins et pharmacologie; SINF3123 Mort et deuil; GTEC2140 Éléments de statique; GTEC2240 Intro. au génie électrique; GTEC3440 Éléments de machines; GTEC4900 Projet de conception tech. »*

Vote sur R28

Unanime

**ADOPTÉE**

**25. CALENDRIER UNIVERSITAIRE (doc. 37/16-17)**

Le Comité des programmes passe en revue le calendrier universitaire pour les années 2018 à 2022.

Quelques modifications mineures sont suggérées :

- Le titre du document doit se lire comme suit : 2018-2022
- L'expression *Collation des diplômes* doit être remplacée par l'expression *Collation des grades*

Un membre note qu'il n'y a pas de reprises en raison de tempêtes ou autres. Le registraire indique que le calendrier est établi selon les consignes et qu'il est difficile de prévoir des journées pour des reprises.

Le document corrigé doit être déposé au Secrétariat général au plus tard le 15 avril.

**R : 29-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'adoption du calendrier universitaire pour les années 2017-2018 à 2021-2022. »*

Vote sur R29

Unanime

**ADOPTÉE**

**26. CRÉATION D'UN CERTIFICAT EN GESTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION DES ENTREPRISES (doc. 38/16-17)****R : 30-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. »*

Vote sur R30

Unanime

**ADOPTÉE**

**26. CRÉATION D'UN CERTIFICAT EN GESTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION DES ENTREPRISES (doc. 38/16-17) (suite)**

**R : 31-CPR-170316**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve de la création du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, que le Comité des programmes accepte la création des cours GEIN3403 Sécurité des données et GEIN4410 Certification en sécurité. »*

Vote sur R31

Unanime

**ADOPTÉE**

**27. AFFAIRES NOUVELLES**


Aucune.

**28. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Comité des programmes aura lieu le jeudi 20 avril 2017 à 13 h 30.

**29. CLÔTURE**

La séance est levée à 15 h 50.

  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale